

# Copé rêve d'un Grand Soir des finances publiques

Le patron des députés UMP défend le principe d'une loi quinquennale de programmation budgétaire.

**JUDITH WAINTRAUB**

**PARLEMENT** Que les choses soient claires : « 2012 n'est en aucun cas un rendez-vous », pour Jean-François Copé. Ce qui l'intéresse, lui, c'est la « perspective suivante », c'est-à-dire la présidentielle de 2017. Mais comme « l'engagement politique pour son pays est un parcours initiatique, avec des étapes à franchir », selon les termes qu'il a employés hier matin sur France Inter, le patron des députés UMP entend préparer sa future candidature en contribuant au projet de Nicolas Sarkozy pour 2012, « dans l'esprit d'une famille politique rassemblée ». Copé a donc consacré hier le premier

des forums de son club Génération France aux finances publiques. Sous un intitulé en forme d'injonction : « Dette et déficits publics : on ne peut plus continuer comme cela ! »

L'ennui, ou l'avantage, pour l'« animateur de la majorité parlementaire », comme il se désigne lui-même, c'est que le sujet est d'une actualité brûlante. Les propositions qu'il a lancées hier vont donc forcément être versées au débat qui fait rage en ce moment à droite. D'autant que quelques-uns de ses principaux protagonistes ont été conviés au forum, comme François Baroin, fidèle compagnon de route de Génération France mais aussi tout nouveau ministre du Budget, ou encore Gilles Carrez et Pierre Méhaignerie, respectivement rapporteur de la commission des finances et président de la commission des affaires sociales de l'Assemblée.

## Révision constitutionnelle

Parmi les pistes dégagées hier, certaines ne font que confirmer et approfondir des décisions déjà mises en œuvre par le gouvernement Fillon. Copé veut poursuivre le non-remplacement d'un départ sur deux à la retraite pour les fonctionnaires, mais propose en plus la « contractualisation pour les plus hauts cadres de la fonction publique », qui sont actuellement moins bien payés que dans le privé, et

« une réduction généralisée de 2 à 3 % par an pendant cinq ans de tous les budgets de l'État et de ses satellites ». Pourquoi cinq ans ? Parce que le futur candidat a adapté à la durée du mandat présidentiel sa propre version de la « règle d'or » sur la limitation des déficits proposée par François Bayrou lors de la dernière présidentielle, reprise par Xavier Bertrand au nom de l'UMP et que l'Allemagne a prévu d'appliquer en 2016.

Dans le système Copé, une « loi de programmation des finances publiques » serait votée pour chaque mandature. Elle « représenterait le contrat de gouvernement du nouveau président élu, avec bilan-révision à mi-par-

cours ». Chaque année, le projet de loi de finances et le projet de loi de financement de la Sécurité sociale seraient tenus de respecter leur quota d'économies. Sinon, ils seraient automatiquement frappés d'inconstitutionnalité, moyennant une révision constitutionnelle que Jean-François Copé suggère de faire au préalable.

L'une des particularités de cette loi de programmation serait de couvrir toutes les administrations publiques : État, Sécurité sociale, mais aussi collectivités locales. Une idée elle aussi susceptible d'alimenter la polémique actuelle entre la majorité et l'opposition sur les responsabilités de chacun en matière de dérive des dépenses publiques. ■